

UN SPORT DE « L'EXTREME » LA COURSE A PIED

Le 6 Octobre 2018 de 9h30 à 13h00
Hôtel Restaurant du Château Fort SEDAN

9h00 : Accueil Benoît VESSELLE, président de l'ARMS-CA

Sylvie BIDOT-MAURANT, vice-présidente de l'ARMS-CA

9h30 : L'adaptation physiologique du corps humain

François LHUISSIER, maître de conférences, médecin du sport

Paris 13, [marathonien](#)

10h00 : Conseils nutritionnels pour une bonne pratique

Louise DELDIQUE, professeur de physiologie de l'exercice

Louvain-La-Neuve (Belgique), [marathonienne](#)

10h30 : La prise en charge par le podologue

Virginie PERNEL, podologue

11h00 : Pause et visite des stands

11h30 : La place du préparateur physique

Guy LATREILLE, [entraîneur-préparateur](#), Charleville-Mézières

David DUQUESNOY, [membre de l'Equipe de France du 100 km](#)

12h00 : Pathologies de l'appareil locomoteur

Antoine PIERSON, chirurgien, Charleville-Mézières, [marathonien](#)

Marc RAGUET, chirurgien, Châlons-en-Champagne, [marathonien](#)

12h30 : Table ronde

Conclusion

Cette année, la conférence est organisée la veille de la traditionnelle course à pied :

« Sedan-Charleville ».

Les inscriptions sont ouvertes aux professionnels de santé mais aussi aux pratiquants et aux entraîneurs



UN SPORT DE « L'EXTREME » LA COURSE A PIED

Le 6 Octobre 2018 de 9h30 à 13h00
Hôtel Restaurant du Château Fort SEDAN

Coupon réponse :

Réponse de participation et règlement à l'ordre de l'ARMS-CA à adresser au Dr Sylvie Bidot-Maurant, 31 Rue Poupart de Neuflyze, 08200 BALAN **au plus tard le 21 septembre 2018**

(Pour toute information : bidotmaurant@orange.fr)

Frais d'inscription : 15 euros pour les non-membres de l'ARMS-CA

Possibilité de déjeuner (32 euros) et de visiter le château-fort en après-midi (8,50 euros par personne)

NOM :

Prénom :

Adresse mail :

Profession :

Adresse postale :

Tél :

- règlement de 15 euros car je ne suis pas membre
- Je règle ma cotisation de 20 euros à l'ARMS-CA (réservé aux professionnels de santé)
- Inscription gratuite pour les étudiants sur justificatif
- Je souhaite participer au déjeuner et je règle 32 euros par personne
- Je souhaite visiter le Château-Fort de Sedan et je règle 8,50 euros par personne